



Accusée de vol par mon employeur à 1 mois de fin de contrat

Par **ludo72**, le **20/11/2008** à **08:05**

Bonjour,
Agent de caisse dans un supermarché, mon contrat se termine dans un mois. J'ai été convoqué par la direction (adjoint du directeur) et je me suis vu accusée de vol de 20 €. J'aurais été vu par cette personne volant cet argent. Bien entendu je n'ai rien volé. Mais ce qui est plus grave pour moi c'est que mon planning horaire a été complètement refait et je me trouve affectée à des tâches ménagères dans les horaires les plus défavorables (notamment très tôt le matin).
Que dois-je faire ?
Porter plainte au commissariat ? Si oui pour quel motif ? (diffamation, harcèlement... ?)
Me rendre au prud'homme ? Si oui pour quel motif ?
Je vis très mal cette sanction accumulée à la fin de mon contrat. Je suis perturbée moralement.
Par avance merci pour vos réponses..
cordialement.